

15 septembre 2016

Le projet ES/CSC fait toujours l'actualité sociale chez HPE, avec les discussions concernant l'accord méthodologique et le début des consultations aux CE et aux CHSCT. Mais l'annonce d'encore une nouvelle scission, impactant cette fois HP SW, alimente désormais les inquiétudes déjà grandes des salariés. La Direction veut aller vite. Mais en sera-t-elle capable ? La CFE-CGC s'est déjà mobilisée, pour la défense des salariés SW.

Dans ce numéro, nous revenons aussi sur le refus actuel de l'administration (*DIRECCTE*) concernant les 15 congés de mobilité supplémentaires, le début des NAO et le démarrage de l'année CE HPECCF, avec notamment le forum des activités aujourd'hui à Grenoble (de 12h à 14 au foyer du CE).

Côté HPEF, les élections CE/DP débuteront dans moins de deux semaines. La CFE-CGC mènera comme toujours une campagne positive et constructive et présentera des listes de candidats à votre image. Ce scrutin sera l'occasion d'exprimer votre soutien au travail inlassable que nous réalisons à votre service, et surtout de nous (re)donner un poids fort dans les négociations à venir.

Bonne lecture,

L'équipe CFE-CGC HPE

ES/ CSC : relecture (difficile) du projet d'accord sur la scission HP/ES-CSC



Les négociations sur l'encadrement du projet de scission-fusion ES/CSC sont terminées depuis le 30 août. Forte du sondage réalisé dès la semaine suivante, où les salariés ont pu faire entendre leur voix, et suite à des compléments juridiques, notamment sur la mobilité interne (*lire notre Flash du 9 septembre*), la CFE-CGC a annoncé qu'elle signera l'accord méthodologique sous réserve que le texte juridique reprenne bien les engagements de la Direction.

Mais il y a malheureusement un problème que nos avocats essaient de résoudre. En parallèle, les consultations ont démarré au CE et plusieurs points « chauds » ont été soulevés.

[*Lire notre analyse ici*](#)

GPEC OUT 2016 : peut-être pas de buffer additionnel, premiers circuits de départ cette semaine



La réponse de la *DIRECCTE* concernant les « buffers » de congés de mobilité supplémentaires (9 pour HPEF et 6 pour HPECCF), demandés par la CFE-CGC, tardait à arriver. Elle est parvenue cette semaine, et elle est négative. La Direction HPE va rencontrer une nouvelle fois la *DIRECCTE* en fin de semaine pour réexpliquer cette demande. Les commissions de suivi GPEC prévues le 15 septembre sont de ce fait décalées.

Les premiers départs GPEC FY16 ont eu lieu ce lundi ; la CFE-CGC a organisé une réunion d'échange avec les GPECistes de 2014, afin de fournir des informations pratiques utiles pour tous...

[*Lire notre compte-rendu ici*](#)



**Hewlett Packard
Enterprise**

HPE Software : environ 250 salariés français à défendre dès maintenant

Les annonces Corp se succèdent, et personne ne semble savoir quand la structure de notre entreprise va se stabiliser. HPE dit vouloir s'adapter aux évolutions du monde informatique, mais pour notre entité software cela pourrait se traduire par : *Loosemore, pour plus de profit.*

Ainsi, environ 250 de nos salariés français rejoindraient à terme Micro Focus et son patron du moment. Mais nous nous mobilisons déjà pour les défendre, en demandant notamment des engagements au moins équivalents à ceux pris pour la scission ES-CSC.

[Accéder au dossier ici](#)

NAO : premier grand rendez-vous le 20 octobre



Les négociations annuelles obligatoires (NAO) ont démarré jeudi dernier. Une revue complète de l'année 2016 sur l'emploi, du temps de travail, des salaires, de l'égalité professionnelle et de la formation aura lieu le 20 octobre avant la phase de revendication et de « négociation » dans les jours suivants.

La CFE-CGC s'est d'ores et déjà organisée en groupes de travail pour analyser le bilan et construire des revendications responsables et pragmatiques dans tous les domaines et rattraper un retard accumulé parfois depuis des années.

[Pour en savoir plus](#)

Le CE HPECCF démarre son année 2017

L'année CE HPECCF est calée sur l'année scolaire et a donc démarré dès le 1^{er} septembre. Le gros du travail de votre équipe CE va se concrétiser par la réouverture du web du CE qui avait fait peau neuve en 2015. N'oubliez pas de faire calculer votre JokerCE 2017 (sur la base de l'avis d'imposition sur les revenus de 2015) avant de vous inscrire à vos activités, pour bénéficier au mieux des aides du CE.



Aujourd'hui, Jeudi 15 Octobre, ce seront les bénévoles et responsables d'activités dans tous les domaines qui seront à l'honneur notamment au foyer du CE à Grenoble à l'occasion du traditionnel « forum des activités » qui se déroulera de 12h à 14h au foyer du CE. Une occasion spéciale pour les rencontrer et discuter de leur passion.

Avec un budget en hausse consacré aux subventions aux activités et un partenariat très fort avec le CE HPInc, le CE HPECCF vous proposera des nouveautés et une offre de proximité toujours aussi variée.

Elections CE/DP à HPEF, le compte-à-rebours a commencé !

Les élections CE/DP se dérouleront à HPEF du 27 au 29 septembre prochain (et celles sur HPECCF débiteront le 13 octobre). Le vote se fera par voie électronique, et permettra aux ~2.150 salariés d'HPEF d'élire les membres des CE et leurs DP pour les 4 années à venir.

Le deuxième enjeu de ces élections est crucial dans le contexte actuel, qui est très tendu : c'est sur la base de vos votes concernant les Titulaires CE que sera déterminé le « poids » de chaque organisation syndicale dans toutes les négociations à venir.

Si vous appréciez nos actions à votre service (négociations GPEC, PSEs, OTS, split ES-CSC, ...), si voulez nous donner les moyens de négocier efficacement lors des splits et PSE à venir, c'est le moment d'agir, au moins à travers votre bulletin de vote. Aidez-nous à encore mieux vous défendre, en votant CFE-CGC chez HPEF, du 27 au 29 septembre.



[Adhérer à la CFE-CGC HP](#)

Pour en savoir plus sur la CFE-CGC chez HPE, rendez-vous sur notre site web : <http://cfecqchp.org/>

La CFE-CGC HPEF vous informe...
... et notre meilleure source d'informations c'est VOUS
Alertez vos élus CFE-CGC



Split-fusion ES/SCS :

Relecture de l'accord méthodologique

Début des débats aux CE et aux CHSCT

[\(retour au corps du digest\)](#)

Les négociations sur l'encadrement social du projet de scission-fusion ES/CSC se sont terminées le 30 août. Depuis cette date, la CFE-CGC vous a permis de vous exprimer et de faire entendre votre voix à ce sujet, notamment via une nouvelle enquête (*lire notre Flash du 7 septembre*) et une réunion d'échange ouverte à tous les salariés.

Les résultats détaillés de notre enquête sont à votre disposition [ici](#) :

RESULTATS DE L'ENQUETE CFE-CGC SUR LA SCISSION ES

Les adhérents CFE-CGC HPE ont ensuite été consultés lors de plusieurs réunions d'échange, suivies comme toujours d'un vote. Des compléments, notamment sur la mobilité, ont été examinés. Les adhérents CFE-CGC ont désormais approuvé le principe de cet accord méthodologique, à une très large majorité.

Le texte juridique censé transposer les engagements verbaux de la Direction dans un document contractuel fait l'objet de beaucoup d'attention depuis une dizaine de jours. Il y a actuellement un point de discussion fort concernant la « responsabilité » des engagements et qui interviendrait en cas de « défaillance ». Les échanges entre syndicats et direction sont nourris sur ce point essentiel de rédaction.

En attendant la séance officielle de relecture de l'accord, prévue le 19 septembre, les débats ont été ouverts au Comité de Groupe et aux CE HPEF et HPECCF. Les débats ont été particulièrement denses au sein de ces instances (ils n'ont pas pu se terminer au CE HPECCF sur la journée et reprendront le 22 septembre).

De nombreux sujets y ont été couverts, comme la stratégie, ou plutôt l'absence de stratégie, du futur groupe CSC. HPE a mis sur pied deux structures parallèles, le DMO (*Divestiture Management Office*, traitant de la scission) et l'IMO (*Integration Management Office*, traitant de la fusion et de la stratégie future), qui ne rendront pas de conclusion avant plusieurs semaines ou mois. L'absence de visibilité sur la stratégie est évidemment une faiblesse majeure du projet de la Direction.

Les grandes lignes du projet de scission ES-CSC de la Direction pour la France :

- En ce qui concerne les effectifs de HPE dont le transfert est envisagé en France, il s'agirait de **1401 personnes au total**, dont 1019 chez HPEF et 382 chez HPCCF
- Parmi ces 1401 personnes : on recense 1288 personnes actuellement chez ES, 112 personnes actuellement au sein des Fonctions Globales (il a y déjà et il y aura beaucoup de discussions à ce sujet aux CE), et 1 personne actuellement chez EG. Les salariés qui ne sont pas majoritairement dédiés à l'activité de la BU ES seront maintenus chez HPE
- La répartition du nombre de transferts envisagés sur chaque site est actuellement la suivante :

Site	Effectifs au 31/05/2016			Nb de transferts envisagés			% de transferts envisagés
	HPCCF	HPF	Total	HPCCF	HPF	Total	
Boulogne-Billancourt		481	481		65	65	14%
Fussy		29	29		29	29	100%
Grenoble	765	39	804	259	28	287	36%
Les Ulis	104	658	762	29	124	153	20%
Lille Lezennes	1	46	47	1	22	23	49%
Lyon Isle dAbeau	113	111	224	49	68	117	52%
Mougins	166	33	199	31	10	41	21%
Nanterre	2	567	569	2	558	560	98%
Nantes		37	37		7	7	19%
St Avertin		8	8		8	8	100%
Strasbourg Oberhausbergen	2	69	71	2	51	53	75%
Toulouse Labege	15	73	88	9	49	58	66%
TOTAL	1168	2151	3319	382	1019	1401	42%

- Le périmètre de ES Newco pourrait ne pas se limiter aux salariés HPE ES. En effet, d'autres entités du groupe sont également concernés par ce projet en France : une partie des salariés de CDS et la totalité de l'entité ES-AL.
- En ce qui concerne le partage des sites entre HPE et ES Newco :
 - Les locaux suivants seront partagés entre HPE et ES Newco :
 - Sites : Les Ulis, IdA, Grenoble et Mougins
Les Ulis et Mougins seraient propriété ou locataire principal d'HPE, les sites de Grenoble et d'IDA passeraient sous propriété de ES Newco (la Direction a été moins rassurante que lors des négociations sur les éventuels impacts pour les locaux du CE, à éclaircir rapidement)
 - Agences commerciales : Lille et Toulouse
 - Les locaux suivants seront dédiés à HPE :
 - Site de Boulogne – les salariés ES de Boulogne pourraient être transférés sur Meudon (cf. ci-dessous)
 - Agence commerciale de Nantes – les salariés ES de Nantes pourraient être transférés sur un centre d'affaires proche, pas encore trouvé
 - Centres d'affaires d'Aix en Provence, Bordeaux, Rennes et Strasbourg - à noter que sur Strasbourg, ce seront les salariés non ES qui pourraient être transférés vers un nouveau centre d'affaires, pas encore trouvé.
 - Les locaux suivants seront dédiés à ES Newco :
 - Les sites de Nanterre, Fussy et St Avertin seront dédiés à ES Newco, avec transfert des baux et contrats à ES Newco. A Nanterre, un espace CDS ES serait créé, avec accès réservé.
 - Strasbourg deviendrait une agence commerciale dédiée ES Newco, avec transfert du bail – Les salariés HPE iraient dans un centre d'affaires proche (pas encore trouvé)
 - Les centres d'affaires de Villepinte et Le Havre deviendraient des centres d'affaires dédiés ES Newco, avec transfert des baux et contrats
 - Pour Nantes, la direction indique rechercher un centre d'affaires proche du site actuel
 - En ce qui concerne les salariés ES actuellement basés à Boulogne, la direction envisage un rattachement au site HPALESF de Meudon, dans des espaces dédiés.
- En France, la déclinaison du projet s'organiserait par la cession des deux fonds de commerce soi-disant « autonomes » que constituent, selon la direction, les activités « ES » au sein de HPF et de HPCCF. Ces cessions de fonds de commerce s'effectueraient auprès d'une société dénommée Asterion, filiale à 100% de la holding néerlandaise « Hewlett Packard BV », société du groupe HPE. La démonstration de l'autonomie prétendue de ces deux fonds de commerce reste un deuxième écueil majeur pour la Direction

- A l'issue de la procédure d'information / consultation des CE/DP, la société dont le nom de code actuel est ES Newco prendrait le nom de « **Enterprise Services France SAS** »

Quelles conséquences sociales sur les salariés ?

Les conséquences sociales (statuts individuels et collectifs, conventions et accords, usages et engagements, participation, PEE, PERCO, Retraites Complémentaires, etc...) sur les salariés qui seraient transférés vers ES Newco ont été négociées tout l'été mais ne sont pas encore figées tant que l'accord méthodologique n'est pas signé et validé.

La question de la « mobilité géographique » reste centrale pour la CFE-CGC et a de nouveau été discuté en CE : la Direction a beau dire qu'elle n'a pas abusé chez HPE d'éventuelles clauses de mobilité et que cela ne devrait pas changer à CSC, nous insistons sur le risque résiduel même après l'analyse détaillée des avocats ([lire la synthèse des avocats diffusée dans notre Flash CFE-CGC du 9 septembre](#)).

Les CHSCT HPCCF ont également eu leur première réunion d'information le jeudi 14 septembre, et cette réunion a été l'occasion d'approfondir les conséquences sur les conditions de travail du projet de scission / fusion de l'entité ES.

Les points communs de vigilance remontés sont les suivants :

- éléments de stratégie partiels et trop optimistes,
- organisation OTS et formation associée,
- « acculturation »,
- devenir des espaces communs et des services associés (médecine du travail, sécurité, restauration collective, etc.), détournement des fonctions centrales, charge et organisation du travail.

Les élus des Comités d'Entreprise HPEF et HPECCF ont choisi un cabinet d'experts (Sextant) pour les assister tout au long de ce processus de consultation. Afin de les aider à mener à bien leur mission de vigilance concernant les conditions de travail, les CHSCT HPCCF ont à leur tour demandé à un cabinet d'experts (Actysens) de les accompagner afin d'analyser les impacts de cette nouvelle réorganisation, aussi bien pour les salariés partants que pour ceux restants.

Vos interlocuteurs CFE-CGC restent à votre écoute et à votre service:

- Stéphane Guillot, Stanislas Fossard, Claude Wegscheider et Laurence Lecomte sur Nanterre
- Pablo Sanders, Thierry Holer et Laurent Juvigny sur les Ulis
- Grégory Gatineau et Pascale Volland sur Boulogne
- Dragan Jonovic et Pierre Petrov sur nos agences,
- Christophe Hagenmuller et Hervé Lambert sur Grenoble
- Dominique Durand, Pierre-Yves Sarazin et Thierry Corneloup sur IDA
- Dominique Angeli, Renaud Chameroy et Jean-Marc Saingery sur Mougins

[\(retour au corps du digest\)](#)



GPEC OUT FY16 : Des négociations encore en cours avec la DIRECCTE Les retours d'expérience de nos anciens

[\(retour au corps du digest\)](#)

Comme indiqué dans nos communications pendant toute la phase de la négociation, un « buffer » de congés de mobilité supplémentaires avait été demandé par la CFE-CGC pour les salariés sans poste suite à différentes réorganisations passées plus ou moins sauvages.

La Direction avait répondu favorablement à la proposition de la CFE-CGC et avait inclus un buffer de 15 congés de mobilité (9 sur HPEF et 6 sur HPECCF) dans son projet de GPEC Out 2016.

Le refus actuel des buffer par la DIRECCTE

Si le principe de ce buffer semblait plutôt consensuel au sein de HPE entre toutes les organisations syndicales, l'administration en charge de son approbation (à savoir la [DIRECCTE](#)) tardait à répondre sur ce point précis. Elle a fait parvenir à HPE une réponse négative cette semaine.

La direction rencontrera la DIRECCTE en fin de semaine afin d'argumenter une nouvelle fois. Nous soutenons toujours cette demande sous réserve que la gestion de ces éventuels congés supplémentaires respecte bien les principes établis.

Les retours d'expérience de nos anciens GPECistes

De très nombreux conseils pratiques et retours d'expérience ont été fournis par nos GPECistes de 2014 dans le cadre de notre réunion d'échange, qui était ouverte à tous. Les groupes d'échange avec nos anciens, mis en place par la CFE-CGC, semblent bien fonctionner et sont une très riche source d'informations pratiques.

Des points très concrets à ne pas oublier

Que ce soit lors des échanges avec les « anciens » ou lors de quick calls, de nombreux points « pratiques » ont été abordés :

- Quel délai pour accepter la convention de rupture : initialement prévu à 8 jours, le délai d'acceptation de la convention de rupture est finalement prolongé jusqu'au jour du circuit du départ,
- Les indemnités perçues en fin de congés de mobilité sont-elles imposables ? Beaucoup de doutes et de questions alors que le point est pourtant clair : dans l'état actuel de la législation, les indemnités dans le cadre d'un licenciement collectif comme la GPEC OUT ne sont pas imposables. Les montants sont cependant soumis à cotisations sociales au-delà de 2 PASS (2 x 38.616 euros). Comme la législation peut changer, il peut être intéressant de demander un acompte de 30%. Utilisez le calculateur CFE-CGC pour tout savoir !
- Bénéficie-t-on de la mutuelle pendant le congés de mobilité ? Oui et même un an de plus après la fin du congés de mobilité si le salarié se retrouve à pôle emploi
- Reste-t-on « rattaché » à HPE quoi qu'il arrive ? Non, les salariés en congés de mobilité « suivent » leur business d'origine, c'est-à-dire que les volontaires retenus ES seront « rattachés » à ES Newco par exemple. Il en sera de même pour des volontaires HP SW dans le futur
- Comment sont gérées les permutations inter-sociétés ? Nous avons soulevé le point car les salariés doivent se croiser en changeant d'abord de société et il n'était pas mentionné de conditions suspensive au cas où l'un des salariés se rétractait, d'où risque de changement de société sans départ ..
- Peut-on garder son numéro de téléphone portable en quittant HP ? Oui mais à condition de faire une demande spéciale à gpec.france, un peu bizarre cette information circule peu ...

L'équipe GPEC de la CFE-CGC à votre service

 Stéphane Guillot Nanterre	 Stanislas Fossard Nanterre	 Claude Wegscheider Nanterre	 Laurence Lecomte Nanterre	 Pablo Sanders Les Ulis	 Laurent Juvigny Les Ulis	 Grégory Gatineau Boulogne	 Pascale Voland Boulogne
 Dragan Jonovic Agences	 Pierre Petrov Agences	 Christophe Hagenmuller Grenoble	 Hervé Lambert Grenoble	 Dominique Durand Isle d'Abeau	 Pierre-Yves Sarazin Isle d'Abeau	 Thierry Corneloup Isle d'Abeau	 Dominique Angell Mougins



HPE Software

Environ 250 salariés à défendre dès maintenant

[\(retour au corps du digest\)](#)

Dans notre Flash du 8 Septembre dernier, nous commentions la confirmation à laquelle les salariés s'attendaient depuis quelques semaines, à savoir l'annonce d'une scission au sein de notre activité Software.

Il s'agira d'une opération similaire à celle qui est en cours sur HP ES, et cette fois l'heureux acquéreur sera la société Micro Focus, dont l'actuel dirigeant se nomme Kevin **LOOSEMORE**. Il n'est pas dans nos habitudes de plaisanter avec des sujets aussi graves, mais on ne peut que souligner ce malencontreux hasard.

Quelques données concernant notre entité SW en France :

Au 31 Mai 2016, on dénombrait 241 personnes au sein de l'entité SW en France, dont 57 chez HPCCF et 184 chez HPF. Au total, 113 de nos collègues SW sont basés à Boulogne, 77 sur Les Ulis, 20 à Grenoble, 13 à Mougins, 12 à IdA, 3 à Toulouse et 3 à Nantes

La performance opérationnelle de SW France en 2015 représentait 130 M\$ en termes de chiffres d'affaires et 116M\$ en termes de marge (!). Le CA est reporté comme étant en hausse de 5% (en €) et en même temps en baisse de -7% (en \$), ce qui montre que la performance peut être appréciée de diverses façons....

Un deal très juteux

L'historique de Micro Focus montre une société qui innove peu, et qui a fait l'essentiel de sa fortune en travaillant sur des technologies legacy (Cobol). La société s'est ensuite agrandie petit à petit, à coups de rachats successifs (Borland, Compuware, ...).

Les négociations avec HPE démarrèrent en Février 2016, pour un deal qui se montera à 8,8 milliards de \$ au total, dont 2,5 milliards seront payés à HPE. Une nouvelle société sera créée, nom de code « Seattle », dont les actionnaires de HPE détiendront 50,1 %, et dont contrôle et le management reviendra à Micro Focus.

Et voici le coup de baguette magique boursier derrière tout ceci :

- *on s'attend à ce que l'accroissement de la valeur des actions Micro Focus devienne supérieur à la valeur du deal...*

Les actionnaires ont donc de très bonnes raisons de se frotter les mains actuellement, mais ni le business ni les salariés n'y trouveront sans doute leur compte.

Que peuvent attendre les salariés HPE de ce dossier ?

Les déclarations de M. Loosemore, telles que rapportées par le *Financial Times*, nous laissent sans voix :

Mr Loosemore said higher margins would be achieved by cleaning up the assets, cutting the number of staff, overheads and offices, and being more realistic about the growth prospects of mature software products.

"People chase unattainable growth rates and waste a lot of money as a result. We won't chase growth that is unrealistic," he explained

En affichant de telles intentions, il sera difficile de motiver nos collègues SW, et les discours dans ce sens de nos managers ont déjà beaucoup de mal à passer.

Notre analyse :

Le discours de notre management concernant une prétendue meilleure agilité pour le business SW apparait comme une tentative de justification *a posteriori* d'une simple décision boursière, pour laquelle nos gestionnaires business n'ont pas eu leur mot à dire. Il semble donc que cette nouvelle scission ne soit qu'une opération au bénéfice de l'actionnaire, au détriment de l'entreprise et de ses salariés.



Il y a belle lurette que les intérêts de l'actionnaire ne coïncident plus avec ceux du business, mais nous ne pouvons toujours pas nous empêcher d'être déçus par le manque de vision stratégique de notre management WW, qui tourne le dos à une vision industrielle ambitieuse pour une vision financière à court terme.

Nous en viendrions presque à plaindre notre pauvre management France, obligé de faire semblant d'être motivé face à une décision qui manque cruellement d'ambition entrepreneuriale et qui sape le moral des équipes.

Nos managers WW ont fait des erreurs énormes, notamment en payant une fortune pour une société qui ne vaut plus grand-chose, mais nous n'avons vu aucun « post mortem » ou processus de « lessons learned » à ce sujet. Ce seront les salariés qui serviront de variable d'ajustement financière et paieront de leur personne les conséquences du manque à gagner, et pas les donneurs d'ordre.

Nous avons encore en France, heureusement, des syndicats qui peuvent être en mesure de lutter pour préserver autant que faire se peut les intérêts des salariés. Nous allons donc, encore une fois, tenter de limiter la casse sociale.

Cent fois sur le métier nous remettrons notre ouvrage syndical, encore et encore – mais il faudrait nous aider.

Il va falloir que vous, les salariés de HPE en France, nous donniez les moyens de combattre, en votant massivement lors des élections : au-delà de vos choix par défaut habituels ou politiques pour ces élections professionnelles, pensez surtout à choisir un syndicat efficace pour mener les luttes à venir et d'habiles négociateurs.

Il en va de l'avenir de nos emplois et de notre entreprise.

[\(retour au corps du digest\)](#)



NAOs :

Une négociation importante à venir

[\(retour au corps du digest\)](#)

C'est dans un contexte un peu particulier que se sont ouvertes le 08 septembre les « *Négociations Annuelles Obligatoires* » (NAO) chez HPE en France.

En effet, la scission avec HP Inc à peine passée, les OS se sont retrouvées à devoir négocier la scission - acquisition ES /CSC et doivent désormais, depuis le 07 au soir, compter la nouvelle scission - acquisition de notre branche logicielle (Software) avec Micro Focus.

Ces deux événements majeurs seront à garder en mémoire pour les 4 réunions à venir qui sont censées couvrir l'ensemble des accords et politiques de l'entreprise.

Comme chaque année, ces NAO se font en deux temps ; on commence par un bilan de l'année écoulée, avec un constat des engagements tenus ou non par la direction. Le second temps permet aux Organisations Syndicales Représentatives (OSR) de faire part de leurs revendications pour l'année à venir.

Cette première réunion a permis de prendre connaissance du calendrier, sujet moins polémique que celui relatif au contenu des documents.

Première réunion		jeudi 08 septembre 2016 14 H - 16H	Boulogne
Deuxième réunion	Présentation des rapports Présentation du bilan annuel – du range settings Premières propositions de la Direction Revendications des OSR	20 et 21 octobre 2016	Les Ulis
Troisième réunion	Réponses de la direction	26 octobre 2016	Lyon
Quatrième réunion	Signature PV d'accord ou désaccord	03 novembre 2016	Les Ulis

Approche méthodologique

La présentation du bilan de l'année écoulée sera l'occasion de faire un bilan depuis la séparation de l'entité INC / PPS et de connaître la réelle valeur de l'entité Hewlett-Packard Enterprise. Les grands thèmes abordés seront Egalité Professionnelle, Handicap, Formation, ainsi que l'ensemble des informations liées aux contrats de travail (pyramides âge et ancienneté, types et nombres de contrats de travail, mobilité inter ou extra entreprise, évolution salariale, astreintes, etc.).

Réponse attendue sur la méthodologie utilisée lors du prochain rendez-vous le 20 et 21 octobre.

La CFE-CGC vous fera part de ses revendications lors d'une prochaine communication. D'ici là, n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre nos groupes de travail sur ce sujet, ou nous soumettre vos suggestions.

Vos négociateurs NAO

- Pablo SANDERS
- Stéphane GUILLOT
- Christophe HAGENMULLER
- Laurent JUVIGNY
- Laurence LECOMTE

N'hésitez pas à les contacter sur ces questions.

[\(retour au corps du digest\)](#)